

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

<p>SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS (FOPDAC) Bureau de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage</p> <p>SOUS-DIRECTION DIRECTION DE LA POLITIQUE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels</p> <p>Tél : 01 49 55 48 48 / 51 56 Fax : 01 49 55 40 06/ 56 17</p>	<p>Note de service DGER/FOPDAC//N99-2130</p> <p>Date : 29 NOVEMBRE 1999</p> <p>Classement</p>
<p>LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE à</p> <p>Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt, Messieurs les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt des départements d'Outre Mer.</p>	
<p>Objet : BTSA ANABIOTEC, modification de la liste des unités capitalisables et de l'UC9.</p>	
<p>PLAN DE DIFFUSION :</p> <p>Administration Centrale DGER - Diffusion B Inspection de l'enseignement agricole Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (Services Régionaux de la Formation et du Développement) Directions de l'Agriculture et de la Forêt des DOM (Services de la Formation et du Développement) Lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricole et établissements de même niveau Lycées Professionnels Agricoles CFPAJ CFPPA CFA Organisations syndicales des Personnels de l'Enseignement Agricole Public Union Nationales Fédératives d'Établissements Privés sous contrat ENESAD-GEP&A ENFA</p>	

Cette note de service a pour objet de modifier l'annexe de l'arrêté du 24 juin 1997 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole, option analyse agricoles, biologiques et biotechnologiques : liste des unités capitalisables et objectifs de l'UC 9 du domaine 5 (économique et professionnel).

Voir documents annexés.

Edgar LEBLANC
Sous-Directeur
POFGETP

Georges GOSSET
Chargé de la Sous-Direction
FOPDAC

Liste des OTI des UC nationales de qualification D1 – Domaine technologique et professionnel

UC1	OTI1	Etre capable de mobiliser les savoirs technologiques et les outils nécessaires aux pratiques professionnelles.
UC2	OTI2	Etre capable d'utiliser les techniques d'analyse et de contrôle liées à l'exercice du métier en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de qualité.
UC3	OTI3	Etre capable de participer à la conception et à la mise au point d'un dispositif expérimental.

D2 – Domaine mathématiques

UC4	OTI4	Etre capable de mettre en œuvre dans une situation professionnelle donnée, un modèle mathématique adapté au traitement de l'information.
-----	------	--

D3 – Domaine sciences

UC5	OTI5	Etre capable d'exposer les connaissances biologiques permettant de justifier les pratiques professionnelles.
UC6	OTI6	Etre capable d'exposer les connaissances de physique permettant de justifier les pratiques professionnelles.
UC7	OTI7	Etre capable d'exposer les connaissances de chimie biochimie permettant de justifier les pratiques professionnelles.

D4 – Domaine expression et communication

UC8	OTI8	Etre capable de communiquer avec les différents partenaires de son environnement socioprofessionnel.
-----	------	--

D5 – Domaine économique et professionnel

UC9	OTI9	Etre capable de participer à la vie économique et sociale de l'entreprise.
-----	------	--

D6 – Domaine langues

UC10	OTI10	Etre capable de communiquer dans une langue vivante dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle.
------	-------	---

D7 – Domaine hygiène, sécurité et éducation physique

UC11	OTI11	Etre capable d'effectuer les gestes professionnels en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie, et en participant à la mise en œuvre d'une démarche qualité pour son secteur d'activité.
------	-------	---

Exemples d'UC d'adaptation régionale et à l'emploi

Trois UCARE dont une du domaine D1 obligatoirement.

UCARE	Projet expérimental (D1).
UCARE	Technologie des arômes (D1)
UCARE	Bases biochimiques et technologie des aliments (D3)
UCARE	Assurance qualité (D7)
UCARE	Deuxième langue vivante (D6)

OT19 - Etre capable de participer à la vie socio-économique de l'entreprise

019 1- Etre capable de situer le laboratoire (l'entreprise) dans son contexte socio-professionnel

019 11 - Etre capable de présenter les familles professionnelles du secteur de l'analyse

019 12 - Etre capable de présenter les relations laboratoire /entreprises et entre entreprises

019 13 - Etre capable d'apprécier les répercussions des biotechnologies et de la bio-industrie dans le secteur de la vie professionnelle et sociale

019 2 - Etre capable d'expliquer les contraintes économiques et juridiques justifiant la prise de décision

019 21 - Etre capable de présenter les caractéristiques technico-économiques de son entreprise

019 22 - Etre capable de reconstituer l'organigramme hiérarchique et fonctionnel de son entreprise

019 23 - Etre capable de rappeler les principes essentiels de la législation sociale et du travail et leurs modalités d'application dans l'entreprise.

019 3 - Etre capable de rappeler les principes de gestion (et de mesure) de la qualité mis en œuvre dans l'entreprise

019 31- Etre capable de citer les dispositions usuelles des différentes législations et réglementations relatives à l'exercice d'analyses

Législation sur les risques : chimie , biologie, radio électrique ...

019 32 - Etre capable de rappeler les objectifs et les principes d'une démarche qualité
Définitions, méthodologie , aspect normatif ...

019 33 - Etre capable de définir les indicateurs de qualité d'une méthode d'analyse
Technique d'échantillonnage, justesse, exactitude, répétabilité, reproductibilité, métrologie, assurance qualité ...

019 4 - Etre capable de se repérer dans l'environnement économique et social de l'entreprise

019 41 - Etre capable d'identifier les acteurs du circuit économique , leur rôle et leurs relations

019 42 - Etre capable d'utiliser les agrégats de la comptabilité nationale

019 43 - Etre capable d'analyser la production , les revenus, la consommation et l'épargne

019 44 - Etre capable d'identifier les changements économiques et sociaux aux niveaux national, européen et mondial, dans son secteur d'activités